

Réf: Dossier N° : 48585

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « AFRICA SUNSHINE TRADING » en abrégé «AST »

Siège social : ABIDJAN - COCODY 2 PLATEAUX 7e Trche Rés Eliram
Lot 3855 Ilot 312, 01 BP 11895 ABIDJAN 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09 Avril 2018, et enregistrés au CEPICI le 18 Avril 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « AFRICA SUNSHINE TRADING » en abrégé «AST ».

Objet: L'importation et la commercialisation de tout produit alimentaire; L'exportation et des produits ligneux notamment le bois et autres dérivés, L'exportation des produits de rentes tels le cacao, les noix de cajou et divers ; Le commerce général; Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social: ABIDJAN - COCODY 2 PLATEAUX 7e Trche Rés Eliram
 Lot 3855 Ilot 312, 01 BP 11895 ABIDJAN 01

GERANT: Monsieur COULIBALY ISSA KADAFFI.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-10482 du 18/04/2018 au Tribunal du
 Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°9758 du 18/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

